

5^e ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE PROMOTION SAGUENAY INC.

ASSEMBLÉE TÉLÉPHONIQUE

Procès-verbal de l'assemblée téléphonique des membres du conseil d'administration de Promotion Saguenay inc., tenue en date du 1^{er} octobre 2019, à 8 h .

Sont présents :

M. Michel Potvin, *président conseiller municipal*
M. Martin Harvey, *conseiller municipal*
M. Éric Larouche, *Tourisme*
M. Jean-Marc Crevier, *conseiller municipal*
M. Éric Rousseau, *Industrie*
Mme Nathalie Lajoie, *Syndicat*
M. Gilles Déry, *Communautaire*
M. Pierre-Philippe Tremblay, *Agriculture et agroalimentaire*
M. Gérald Savard, *MRC du Fjord*

Sont absents :

Mme Josée Néron, *maire*
Mme Marlène Bouchard, *Enseignement*
Mme Caroline Giroux, *Commerce et détail*
Mme Marie-Élaine Riou, *Culture*

Assistent également à la rencontre :

M. Patrick Bérubé, *directeur général*
Mme Mélanie St-Pierre, *secrétaire au conseil d'administration*

00 - 00 - 00 - 00 - 00 - 00 - 00 - 00 - 00 - 00 - 00 - 00 - 00 - 00 - 00 - 00 - 00 - 00

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Ouverture de l'assemblée téléphonique des membres sous la présidence de M. Michel Potvin. Le quorum étant constaté, le président déclare l'assemblée ouverte.

2019-0168 2. LECTURE ET ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'ACCEPTER le projet d'ordre du jour avec les modifications suivantes et en laissant le point varia ouvert :

- Les points suivants ont été ajoutés aux varia :
 - 5.1 Demande d'aide financière – Peinture Jonquière;
 - 5.2 Demande d'aide financière – Prowatt inc.

3. DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET AFFAIRES CORPORATIVES

2019-0169 3.1. Services professionnels en ingénierie – réfection complète du poste de surpression St-Anicet

CONSIDÉRANT que Promotion Saguenay a fait paraître un appel d'offres public invitant des soumissionnaires à présenter des prix concernant la fourniture de services professionnels en ingénierie pour la réfection complète du poste de surpression St-Anicet dans l'arrondissement de La Baie, et ce, dans le cadre du programme Fonds d'appui au

rayonnement des régions (FARR) (appel d'offres 2019-108 estimé de 185 000 \$, taxes incluses);

CONSIDÉRANT que les trois (3) soumissionnaires se sont vus attribuer un pointage intérimaire supérieur à 70 % ce qui est une condition essentielle pour l'ouverture de l'enveloppe de prix;

CONSIDÉRANT les résultats obtenus suite à l'ouverture et l'évaluation des soumissions déposées :

WSP CANADA INC. (NEQ : 114 357 057)

125, rue Racine Est, Chicoutimi (Québec) G7H 1R5

Pointage final : 5,79 Rang : 1 Prix : 222 361,65 \$,
taxes incluses

GÉMEL INC. (NEQ : 1 141 487 083)

110, rue Racine Est, bureau 310, Chicoutimi (Québec) G7H 1R1

Pointage final : 4,56 Rang : 2 Prix : 280 960,96 \$,
taxes incluses

STANTEC EXPERTS-CONSEILS INC. (NEQ : 1 170 241 336)

255, rue Racine Est, bureau 150, Chicoutimi (Québec) G7H 7L2

Pointage final : 3,31 Rang : 3 Prix : 378 860,45 \$,
taxes incluses

À CES CAUSES, IL EST RÉSOLU :

QUE Promotion Saguenay adjuge au fournisseur ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation, en l'occurrence :

SOUSSIONNAIRE	ITEM	DESCRIPTION	MONTANT TOTAL
WSP Canada inc.	1 à 11	Réfection complète du poste de suppression Saint-Anicet / Arrondissement de La Baie	193 400,00 \$
Total avant taxes :			193 400,00 \$
TPS :			5 % 9 670,00 \$
TVQ :			9 975 % 19 291,65 \$
GRAND TOTAL DE LA SOUMISSION, frais et taxes inclus			222 361,65 \$

2019-0170 3.2. Services professionnels en ingénierie – Alimentation en eau de la Zone IP

CONSIDÉRANT que Promotion Saguenay a fait paraître un appel d'offres public invitant des soumissionnaires à présenter des prix pour la fourniture de services professionnels en hydrogéologie pour l'alimentation en eau de la zone industrialo-portuaire de la Grande-Anse (Zone IP) (appel d'offres 2019-163 estimé de 70 000 \$, taxes incluses);

CONSIDÉRANT que quatre (4) soumissionnaires sur cinq (5) se sont vus attribuer un pointage intérimaire supérieur à 70 % ce qui est une condition essentielle pour l'ouverture de l'enveloppe de prix;

CONSIDÉRANT les résultats obtenus suite à l'ouverture et l'évaluation des soumissions déposées :

LAFORST NOVA AQUA INC. (NEQ : 1 168 362 011)

1470, rue Esther Blondin, bureau 230, Québec (Québec) G1Y 3N7

Pointage final : 16,93 Rang : 1 Prix : 73 469,03 \$, taxes incluses

SNC-LAVALIN (NEQ : 1 166 291 337)

3306, boulevard St-François, Jonquière (Québec) G7X 2W9

Pointage final : 16,63 Rang : 2 Prix : 73 813,95 \$, taxes incluses

ENGLOBE CORP. (NEQ : 1 167 280 206)

1309, boulevard St-Paul, Chicoutimi (Québec) G7J 3Y2

Pointage final : 16,33 Rang : 3 Prix : 80 425,01 \$, taxes incluses

GROUPE AKIFER INC. (NEQ : 1 162 826 193)

1990, rue Cyrille-Duquet, bureau 210, Québec (Québec) G1N 4K3

Pointage final : 14,62 Rang : 4 Prix : 82 437,08 \$, taxes incluses

HYDRO-RESSOURCES INC. (NEQ : 1 167 847 913)

1855, rue des Campanules, Jonquière (Québec) G7S 0B5

Pointage intérimaire inférieur à 70 %

À CES CAUSES, IL EST RÉSOLU :

QUE Promotion Saguenay adjuge au fournisseur ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation, en l'occurrence :

SOUSMISSIONNAIRE	ITEM	DESCRIPTION	MONTANT TOTAL
Laforest Nova Aqua inc.	1 à 6	Alimentation en eau de la zone industriale-portuaire de Grande-Anse (Zone IP)	63 900,00 \$
Total avant taxes :			63 900,00 \$
TPS :		5%	3 195,00 \$
TVQ :		9 975 %	6 374,03 \$
GRAND TOTAL DE LA SOUMISSION, frais et taxes inclus			73 469,03 \$

4. ADMINISTRATION

2019-0171 4.1. Renouvellement du contrat du directeur général

CONSIDÉRANT l'abrogation de la résolution #2019-0109 concernant l'évaluation du directeur général;

CONSIDÉRANT la présentation de la firme Trigone mandatée pour l'évaluation du directeur général;

CONSIDÉRANT la recommandation positive du comité des ressources humaines;

CONSIDÉRANT la nécessité d'assurer une stabilité à l'organisation;

À CES CAUSES, IL EST RÉSOLU

QUE le conseil d'administration recommande le renouvellement du contrat du directeur général au conseil de ville;

ET QUE le contrat soit renouvelé aux mêmes conditions pour une durée de trois (2) ans et que le délai-congé ne pourra excéder douze (12) mois.

5. VARIA

2019-0172 5.1. Demande d'aide financière – Peinture Jonquière

CONSIDÉRANT que le projet répond aux critères d'admissibilité du Fonds de développement des territoires (FDT), soutien aux entreprises;

CONSIDÉRANT que le projet a reçu une recommandation positive du comité d'investissement.

À CES CAUSES, IL EST RÉSOLU :

QUE Promotion Saguenay accorde une contribution financière non remboursable de 10 000 \$ à M. Jimmy Pageau pour supporter la relève de l'entreprise Peinture Jonquière;

QUE la somme de 10 000 \$ soit puisée à même le poste budgétaire du Fonds de développement des territoires (FDT);

ET QUE la direction du Service aux entreprises soit autorisée à signer tous les documents pour donner plein effet aux présentes décisions.

2019-0173 5.2. Demande d'aide financière – Prowatt inc.

CONSIDÉRANT que le projet répond aux critères d'admissibilité du Fonds de développement des territoires (FDT), soutien aux entreprises;

CONSIDÉRANT que le projet a reçu une recommandation positive du comité d'investissement.

À CES CAUSES, IL EST RÉSOLU :

QUE Promotion Saguenay accorde une contribution financière non remboursable de 20 000 \$ pour supporter la relève de l'entreprise Prowatt inc. de l'arrondissement de Jonquière, répartie à parts égales entre les trois (3) acquéreurs suivants : MM. Charles Lavoie, Mathieu Tremblay et Raphaël Rousseau-Fournier;


QUE la somme de 20 000 \$ soit puisée à même le poste budgétaire du Fonds de développement des territoires (FDT);

ET QUE la direction du Service aux entreprises soit autorisée à signer tous les documents pour donner plein effet aux présentes décisions.

2019-0174 6. LEVÉE DE LA RENCONTRE

**IL EST PROPOSÉ
ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

DE LEVER la rencontre téléphonique du conseil d'administration.
ADOPTÉE à l'unanimité.


Martin Harvey, secrétaire